



Classement des infrastructures de transports terrestres bruyantes

Infrastructures routières et lignes ferroviaires à grande vitesse

Tronçon d'infrastructure classé

Catégorie	Largeur de secteur affecté par le bruit
Catégorie 1 (200 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	Largeur 300m
Catégorie 2 (175 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	Largeur 250m
Catégorie 3 (175 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	Largeur 100m
Catégorie 4 (165 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	Largeur 50m
Catégorie 5 (155 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	Largeur 10m

Zone d'exposition au bruit

Secteur affecté par le bruit

Lignes ferroviaires conventionnelles et lignes de tramway

Tronçon d'infrastructure classé

Catégorie	Largeur de secteur affecté par le bruit
Catégorie 1 (100 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	Largeur 300m
Catégorie 2 (90 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	Largeur 250m
Catégorie 3 (75 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	Largeur 100m
Catégorie 4 (75 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	Largeur 50m
Catégorie 5 (65 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	Largeur 10m

Zone d'exposition au bruit

Secteur affecté par le bruit

Commune
 Arrondissement

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT **PLU - H** DECLINAISON COMMUNE

MISE A JOUR N°6
2023

**GIVORS
NORD**

ANNEXE
C.4.4.2 - Voies bruyantes
Echelle : 1/5000

Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune
OPIL N°1, N°4, N°5, N°6, N°10, N°11, P. D'OFFICE, GIVORS, NORD 10-14/20

METROPOLE GRAND LYON